



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° **006**/AONO/UYI/CIPM/2026 DU **04 SEPT 2026**

POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT R+2 A LA FACULTE DES SCIENCES DE L'EDUCATION (FSE) DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I (PHASE 2)

1. Objet de l'Appel d'offres

Dans le cadre de la modernisation des infrastructures de l'institution universitaire dont il a la charge, le Recteur de l'Université de Yaoundé I, Maitre d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la Maitrise d'œuvre pour la poursuite des travaux de construction d'un bâtiment R+2 a la Faculté des Sciences de l'Education (FSE) de l'université de Yaoundé I (phase 2).

2. Consistance des prestations

Les prestations qui sont confiées au Cocontractant comportent trois missions

- Mission 1 DET : Direction de l'exécution des contrats de travaux ;
- Mission 2 OPC : Ordonnancement, pilotage et coordination du chantier ;
- Mission 3 AOR : Assistance aux opérations de réception.

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de références.

3. Tranche/allotissement

La présente prestation est répartie en une seule tranche.

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

4. Cout prévisionnel

Le cout prévisionnel de ces prestations tel que prévu par le maitre d'ouvrage est de 15 000 000 (quinze millions) Francs CFA

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le maitre d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet de la présente Consultation est de trois (03) mois.

Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises/sociétés de droit camerounais exerçant dans le domaine concerné.

7. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le **Budget d'Investissement Public-Université de Yaoundé I** de l'exercice 2026 et suivants sur la ligne d'imputation budgétaire n° **2220 17194**

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cet appel d'offres est exclusivement en **ligne**.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du Dossier d'Appel d'Offres dont le montant s'élève à **trois cent mille (300 000) francs CFA** et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le ministère chargé des finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable. Ledit cautionnement doit être accompagné d'un récépissé de consignation délivré par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC) sous peine de rejet. En cas de chèque de banque ou d'un chèque certifié produit en lieu et place d'un cautionnement, celui-ci doit être libellé à l'ordre

de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC) pour le compte du Maître d'Ouvrage, ledit cheque doit être transmis à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC) par l'établissement financier dans un délai de 7 jours avant la date d'ouverture des plis (**LC N°00019/LC/MINMAP) DU 05 juin 2024**

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

La version électronique du Dossier d'Appel d'Offres peut être consultée par téléchargement gratuit sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm) ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version électronique du Dossier d'Appel d'Offres est disponible par téléchargement gratuit disponible sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm) ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

Toutefois, la soumission par voie électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres contre versement d'une somme non remboursable des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** payable dans le Compte spécial **CAS- ARMP n°33598860001 94 à la BICEC**.

12. Remise des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **02 OCT 2026 à 14 heures**, heure locale.

Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « **copie de sauvegarde** », et l'**Original physique du cautionnement provisoire**, à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés de l'Université de Yaoundé I logée à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement sis au bâtiment administratif N°2 (secrétariat de la commission), porte 119, BP 337 Yaoundé, téléphone 699 65 96 77 en plus de la mention ci-dessous dans les délais impartis :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° **006** /AAONO/UI/CIPM/2026 DU **04 SEPT 2026**

POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT R+2 A LA FACULTE DES SCIENCES DE L'EDUCATION (FSE) DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I (PHASE 2)
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.
- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

13. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé. Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires ;
- les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- les plis non-conformes au mode de soumission ;
- le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière de première catégorie agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente.

La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

La caution de soumission non timbrée est non conforme et **entraînera le rejet pur et simple de l'offre.**

Pour le cas de l'Appel d'Offres à ouverture en 02 temps, il y a lieu de relever qu'en plus du nombre d'exemplaires de l'offre financière requis, le soumissionnaire est tenu de présenter un exemplaire de cette offre financière, dans une enveloppe scellée pour servir d'offre témoin marquée comme telle, et destinée à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics pour conservation. Le défaut de présentation de cette offre témoin entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné, dès l'ouverture des plis par la Commission de Passation des Marchés.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps.

L'ouverture des pièces administrative et offres techniques] aura lieu le **02 OCT 2026** à 15 Heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Université de Yaoundé I dans la salle des Actes sise au bâtiment annexe abritant le Rectorat de l'Université de Yaoundé I.

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique qualificative de 70% seront ouvertes lieu le **05 OCT 2026** à 15 Heures par la même Commission et dans la même salle à une date ultérieure après publication des résultats de l'évaluation technique.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

15. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

- L'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
- La non-production au-delà de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté l'absence du cautionnement de soumission) ;
- Des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- D'une note technique inférieure à 70 points sur 100 des critères essentiels ;
- De l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés au cours des trois dernières années ;
- Non-respect du profil du chef de mission (BACC+5, Expérience 10 ans)
- L'absence de l'attestation de surface financière d'un montant de cinq millions (5 000 000) de francs CFA ;
- Du non-respect du format de fichier des offres pour les soumissions en lignes ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- L'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- De l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- De l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
- CCAP paraphé sur chaque page et signé assorti de la mention « lu et approuvé »
- TDR paraphé sur chaque page et signé assorti de la mention « lu et approuvé »

NB 1 : La non satisfaction d'un seul des critères ci-dessus entraîne l'élimination de l'offre évaluée.

15.2. Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les prestations, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des prestations à réaliser.

Il convient de préciser formellement les modalités de validation d'un critère à partir du nombre de sous-critères à respecter.

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères essentiels qui porteront à titre indicatif sur :

- la présentation générale de l'offre ;
- Référence du soumissionnaire dans la réalisation des prestations similaires ;
- La méthodologie proposée en adéquation avec les TDR ;
- Qualification et compétence des experts ;
- Le matériel nécessaire.

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

N.B :

- En cas de pré qualification des entreprises nationales par la voie de la catégorisation, elles sont dispensées de la production dans leur dossier technique, des pièces listées à l'article 13.1.b1 de l'enveloppe technique du RPAO.
- Tout agent public listé parmi le personnel d'un soumissionnaire et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de l'Administration, sera considéré comme non valable.

16. Attribution du marché

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux disante par combinaison des critères techniques financiers et ou esthétiques.

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés de l'Université de Yaoundé I logée à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement sis au bâtiment administratif N°2 (secrétariat de la commission), porte 119, BP 337 Yaoundé, téléphone 699 65 96 77 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, **au moins quatorze (14) jours avant la date limite de dépôt des offres.**

19. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

Le Recteur de l'Université de Yaoundé I

(Maître d'Ouvrage)



Pr. Remy Magloire ETOUA

Copies :

- MINMAP (pour information)
- ARMP (JDM)
- Président CIPM (pour information)
- Affichage (pour information)
- SIGAMP-UYI (pour archivage).



NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE
NO 006/NIT/UII/CIMP/2026 OF 04 SEPT 2026 IN EMERGENCY PROCEDURE
FOR THE PROJECT MANAGEMENT FOR THE CONTINUATION OF CONSTRUCTION WORK
ON A TWO-STORY BUILDING AT THE FACULTY OF EDUCATIONAL SCIENCES (FSE) OF
THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I (PHASE 2)

1. Subject of the Call for tender

As part of the modernization of the infrastructure of the university institution under his responsibility, the Rector of the University of Yaoundé I, Project Owner, is launching an Open National Call for Tenders in emergency procedure for the Project management for the continuation of construction work on a two-story building at the Faculty of Educational Sciences (FSE) of the University of Yaoundé I (phase 2)

2. Scope of Services

The services entrusted to the Contractor comprise three missions:

- Mission 1 DET: Management of the execution of the works contracts;
- Mission 2 OPC: Scheduling, management, and coordination of the construction site;
- Mission 3 AOR: Assistance with acceptance procedures.

The contractor's services are defined in more detail in the Terms of Reference.

3. Phase/Lotting

This service is divided into one single phase.

The scope of these services is detailed in the Terms of Reference (TOR) of this Request for Proposals (RFP).

4. Estimated Cost

The estimated cost of these services as provided by the project owner is 15,000,000 (fifty million) CFA francs.

5. Estimated Completion Time

The maximum period provided by the Project Owner for the delivery of the services covered by this Consultation is three (03) months.

This period begins from the date of notification of the service order to commence work.

6. Participation and Origin

Participation in this Invitation to Tender is open to all companies/companies incorporated under Cameroonian law operating in the relevant field.

7. Financing

The services covered by this consultation are financed by the 2026 and next Public Investment Budget of the University of Yaoundé I under budget line number 2220 17194.

8. Submission method

The submission method chosen for this consultation is exclusively **Online**.

9. Bid Bond

Each bidder must attach to its administrative documents a bid bond, paid by hand, issued by an organization or financial institution approved by the Minister of Finance to issue bonds in the field of public procurement, the list of which appears in Exhibit 14 of the tender document, the amount of which is one million two hundred and **three hundred thousand (300 000) CFA francs** and valid for up to thirty (30) days beyond the initial date of validity of the bids. The absence of the bid bond issued by a first-rate bank or a first-class financial institution authorized by the Ministry of Finance to issue bonds in the context of public procurement, will result in the outright rejection of the bid. A bid bond produced but having no connection with the consultation concerned is considered absent. The bid bond presented by a bidder during the bid opening session is inadmissible. Said bond must be accompanied by a deposit receipt issued by the Caisse des Depots et Consignations (CDEC) under penalty of rejection. In the case of a bank check or a certified check produced in place of a bond, it must be made payable to the Caisse des Depots et Consignations (CDEC) on behalf of the project owner, said check must be sent to the Caisse des Depots et Consignations (CDEC) by the financial institution within 7 days before the bid opening date (LCN°00019/LC/MINMAP) OF June 5, 2024

10. Consultation of Tender file

The electronic version of the Tender Dossier can be consulted by free download on the ARMP website (www.armac.cm) or online on the COLEPS platform at <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm> as soon as this notice is published.

11. Acquisition of Tender file

The electronic version of the Tender Dossier is available for free download on the ARMP website (www.arpmp.cm) or online on the COLEPS platform at <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm>. However, electronic submission is conditional upon payment of a non-refundable fee of **twenty-five thousand (25,000) CFA francs**, payable to **Special Account CAS-ARMP No. 33598860001 94 at BICEC**.

12. Submission of bids

For online submissions, bids written in French or English shall be submitted on the COLEPS platform by bidders latest on at 14th pm Cameroon time.

A back-up copy of the bid recorded on a USB key or CD/DVD must be sent in a sealed envelope clearly and legibly marked **“back-up copy”**, and the hard original of the provisional bid bond, to the Internal Structure for Administrative Management of Markets of the University of Yaoundé I housed at the Directorate of Infrastructure, Planning and Development located in administrative building No. 2 (commission secretariat), door 119 in addition to the mention below within the time limit:

NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE

No. **006** /NIT/UI/CIMP/2026 OF **04 SEPT 2026** IN EMERGENCY PROCEDURE
FOR THE PROJECT MANAGEMENT FOR THE CONTINUATION OF CONSTRUCTION WORK ON A TWO-STORY BUILDING AT THE FACULTY OF EDUCATIONAL SCIENCES (FSE) OF THE UNIVERSITY OF YAOUNDÉ I (PHASE 2)
“TO BE OPENED ONLY DURING THE BID-OPENING SESSION”

13. File size and format

For the online submission, the maximum sizes of the documents that will be transferred on the platform and will constitute the bidder's offer are as follows:

- 5 MB for the Administrative Offer;
- 15 MB for the Technical Offer
- 5 MB for the Financial Offer.
- PDF format for text documents;
- JPEG for images.

Candidates must use compression software to reduce the size of the files to be transferred.

14. Admissibility of bids

The administrative documents, the technical offer and the financial offer must be placed in separate envelopes and submitted in a sealed envelope. The project owner will not accept:

- envelopes bearing information on the identity of the bidders;
- bids submitted after the closing date and time for submission of bids;
- envelopes without indication on the identity of the Invitation to Tender;
- bids non-compliant with the bidding mode;
- failure to comply with the number of copies specified in the RPAO or offer in copies only.

Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Minister in charge of Finance to issue bonds for public contracts or the failure to comply with the model documents of the Tender File shall lead automatically to the rejection of the bid without any other procedure.

A bid bond submitted but not relating to consultation concerned shall be considered as absent.

A bid bond presented by a bidder during the bid opening session shall not be accepted.

An unstamped bid bond is non-compliant and shall result to the immediate rejection of the bid.

15. Opening of bids

The bids will be opened in two stages.

The opening of the administrative documents and technical bids will take place on **02 OCT 2026** at 3:00 PM by the Internal Procurement Committee of the University of Yaoundé I in the Assembly Hall located in the annex building housing the Rectorate of the University of Yaoundé I.

Only the financial bids of bidders who have obtained a qualifying technical score of 70% will be opened on **05 OCT 2026** at 3:00 PM by the same Committee and in the same room at a later date after publication of the technical evaluation results.

Under penalty of rejected, the required administrative documents must be submitted in originals or certified true copies by the issuing service or the relevant administrative authority, in accordance with the provisions of the Special Regulations of the invitation to tender. They shall be no less than 3 (three) months preceding the original date of submission of tenders or must have been issued after the date of signature of the Tender Notice.

In case of absence or non-conformity of a document in the administrative file during the opening of bids, after a forty-eight (48) hours deadline granted by the Board, the file shall be rejected.

15. Evaluation criteria

15.1. Eliminary Criteria

- Absence of the bid bond at the time of bid opening;

- Failure to submit—within 48 hours of bid opening—a document from the administrative file that was deemed non-compliant or missing (with the exception of the bid bond);
- False declarations, fraudulent practices, or falsified documents;
- A technical score of less than 70 out of 100 points on essential criteria;
- Absence of the sworn statement confirming no contract abandonment within the last three years;
- Failure to meet the profile requirements for the Team Leader (Master's degree/5 years of higher education + 10 years of experience);
- Absence of the certificate of financial capacity for an amount of five million (5,000,000) CFA francs;
- Failure to comply with the required file format for online bid submissions;
- Absence of a quantified unit price in the financial proposal;
- Absence of a component of the financial proposal (the bid letter, the Unit Price Schedule [BPU], or the Estimated Quantity Schedule [DQE]);
- Absence of the dated and signed integrity charter;
- Absence of the dated and signed declaration of commitment to comply with environmental and social clauses;
- General and Particular Administrative Conditions (CCAP) initialed on every page and signed, accompanied by the phrase "read and approved";
- Terms of Reference (TDR) initialed on every page and signed, accompanied by the phrase "read and approved".

NB 1: The non-satisfaction of only one of the above criteria leads to the elimination of the evaluated offer.

15.1. Essential Criteria

The so-called essential criteria are those that are paramount or key to assessing the technical and financial capacity of the candidates to perform the services that are the subject of the call for tenders. These must be determined according to the nature and scope of the services to be performed.

The validation procedures for each criterion must be formally specified based on the number of sub-criteria to be met. Technical bids will be evaluated out of one hundred (100) points according to the essential criteria, which will focus, for guidance purposes, on:

- The overall presentation of the bid;
- The bidder's experience in performing similar services;
- The proposed methodology in accordance with the Terms of Reference;
- The qualifications and competence of the experts;
- The necessary equipment (if applicable).

The essential criteria and sub-criteria are detailed for each lot in the Specific Tender Regulations (STR).

NB:

- If national companies are pre-qualified through categorization, they are exempt from submitting the documents listed in Article 13.1.b1 of the RPAO technical specifications in their technical file.
- Any public employee listed among a bidder's staff who has not submitted all the documents necessary to justify their release from the Administration will be considered ineligible.

16. Contract Award

The Contracting Authority will award the contract to the bidder submitting the most advantageous offer, based on a combination of technical, financial, and/or aesthetic criteria.

17. Validity Period of Bids

Bidders will remain bound by their bids for a period of ninety (90) days from the deadline for submission of bids.

18. Additional Information

Additional information can be obtained during business hours from the Internal Administrative Management Structure for Procurement at the University of Yaoundé I, located within the Directorate of Infrastructure, Planning and Development, Administrative Building No. 2 (Commission Secretariat), Room 119, P.O. Box 337 Yaoundé, telephone 699 65 96 77, or online on the COLEPS platform at <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm>, at least fourteen (14) days before the deadline for submitting bids.

19. Fight against corruption and bad practices

For any denunciation of practices, facts or acts of corruption, please call CONAC at number 1517, the Authority in charge of Public Procurement (MINMAP) (SMS or call) at the numbers: (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48.

Yaoundé, at.....

The Rector of the University of Yaoundé I
(The Project Owner)

Cc :

- MINMAP
- ARMP (JDM)
- Chairperson CIPM (for information)
- Notice board (for information)
- SIGAMP-UYI (for records).



Pr. Remy Magloire ETOUA